

UNI-CITÉ

L'histoire constitutionnelle de la Suisse enfin lisible en français

Le second volume de l'ouvrage de référence rédigé par Alfred Kölz et publié à titre posthume en 2004 a été traduit dans la langue de Molière à l'initiative de la Faculté de droit. Récit

Présenté le 3 octobre dernier devant un parterre de personnalités, le second volume de *l'Histoire constitutionnelle de la Suisse moderne*, écrit en allemand par Alfred Kölz voit enfin sa parution en français. Cet ouvrage a lui aussi une histoire quelque peu mouvementée.

L'HISTOIRE D'UN LIVRE

Alfred Kölz est un spécialiste de l'histoire constitutionnelle de la Suisse du XVIII^e au XX^e siècle. Né à Soleure en 1944, c'est à la Faculté de droit de l'Université de Zurich qu'il est désigné en 1979 comme professeur de la chaire de droit public et de droit administratif ainsi que de celle d'histoire constitutionnelle. Il décède subitement en 2003, année durant laquelle il s'est vu attribué le titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Genève.

Malgré sa disparition, ses assistants terminent son travail de recherche et publient, en 2004, le second volume de son œuvre. La version française du premier volume paraît en 2006. La Faculté de droit de l'UNIGE représentée, entre autres, par l'historien du droit Alfred Dufour et Christian Bovet, tous deux anciens doyens, Michel Hotzelier, ancien vice-doyen, et Victor Monnier, professeur au Département d'histoire



Caricature de la séparation du canton de Bâle en deux, lithographie de Ludwig Adam Kelterborn, 1833

du droit et des doctrines juridiques et politiques, décide de mettre en chantier la version française du second volume devant couvrir la période allant de 1848 aux années 1950.

TRADUCTION FRANÇAISE

La recherche de fonds permet de lever, en 2008, les 100 000 francs nécessaires à la traduction de l'ouvrage. Ce travail est confié à Béatrice Aubert avec l'appui du professeur constitutionnaliste Jean-François Aubert. Il

leur faudra cinq ans de travail pour aboutir à un texte de plus de 1000 pages. Cet ouvrage exceptionnel respecte par ailleurs le vœu émis par Alfred Kölz: offrir au public un livre d'une lecture agréable et aisée pour tous. En effet, ce récit des aventures qui émaillent l'histoire des constitutions cantonales et fédérales de la Suisse s'adresse non seulement au monde académique mais également à tous les citoyens suisses.

A bien des égards, l'ou-

vrage d'Alfred Kölz éclaire le mystère d'un pays stable parce que pluriel: cette Suisse qui a inventé la démocratie intégratrice, un système visant, somme toute, à prendre en compte toutes les couches de la population.

LABORATOIRE CANTONAL

Dans le second volume de son *Histoire constitutionnelle de la Suisse moderne*, Alfred Kölz s'intéresse en premier lieu au développement de la démocratie au niveau cantonal. Il observe que le fédé-

ralisme est le pur produit d'expériences menées au niveau cantonal et il montre comment, de 1848 à nos jours, l'art de vivre ensemble s'est élaboré, civillement, politiquement et juridiquement, dans des contextes de tensions socio-économiques parfois difficiles.

XX^E SIÈCLE

L'auteur se livre ensuite à l'étude de l'évolution constitutionnelle de la Confédération. Alfred Kölz y aborde aussi les thèmes importants du XX^e siècle, tels la montée du totalitarisme dans les années 1930, le régime des pleins pouvoirs durant la Seconde Guerre mondiale, l'émancipation des femmes, les questions économiques, financières et sociales.

Un chapitre aborde les travaux de révision de la Constitution de 1874 et leur issue: la Constitution suisse de 1999, actuellement en vigueur.

Enfin, c'est par l'évocation de la souveraineté du peuple et par l'inspiration que pourrait puiser l'Europe dans l'histoire constitutionnelle de la Suisse que se termine cette étude. ■

| POUR EN SAVOIR PLUS |
Histoire constitutionnelle de la Suisse moderne
par Alfred Kölz
Stämpfli Editions, 2013, 914 p.

IMPRESSION

| le journal |

Université de Genève
Service de communication
24 rue Général-Dufour
1211 Genève 4
lejournal@unige.ch
www.unige.ch/lejournal
Secrétariat, abonnements
T 022 379 75 03 | F 022 379 77 29

Responsable de la publication

Didier Raboud

Rédaction

Alexandra Charvet, Sylvie Délèze, Jacques Erard, Sylvie Fournier, Julie Michaud, Vincent Monnet, Anne-Laure Payot, Fanen Sisbane, Mélina Tiphticoglou
Correction
lepetitcorrecteur.com

Conception graphique

J. Maggioni, G. Mandofia, L. Monnin

Impression

Atar Roto Presse SA, Vernier

Tirage

9 000 exemplaires

Reprise du contenu des articles autorisée avec mention de la source.
Les droits des images sont réservés.

| PROCHAINE PARUTION |

jeudi 24 octobre 2013



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**